



Terres Vivantes

POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET SOLIDAIRE

SOUTENIR LES FERMES PAYSANNES SUR NOS TERRITOIRES

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES



Etude socio-technico-économique
des fermes du réseau Terres Vivantes
Gard, Pyrénées-Orientales, Hérault



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

QUI SOMMES-NOUS ?

530
porteurs de projet
en cours d'accompagnement
sur les
2 départements
(Hérault et Pyrénées-Orientales)

70
entreprises
créées par an

Environ
220 adhérent.es
formés.es à la tenue
de leur comptabilité
et à la gestion sur
3 départements
(Hérault, Pyrénées-Orientales
et Gard)

MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL DE DONNÉES

L'étude porte sur un échantillon de
102 fermes*
adhérentes à Terres Vivantes
à partir des :

- **comptabilités d'exploitation 2022** tenues suivant le plan comptable agricole, majoritairement sur le logiciel ISTEA,
- **réponses à un questionnaire en ligne** pour les informations techniques et qualitatives.

UN ORGANISME, 2 ACTIVITÉS

ACCOMPAGNEMENT
à l'installation et à la transmission

FORMATION
en compta-gestion

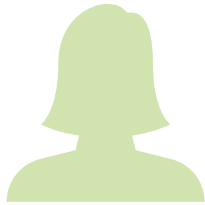
Ces activités permettent :

- une aide à la réflexion, basée sur la responsabilisation et l'autonomie du porteur de projet
- une approche globale où le projet professionnel s'intègre dans «le projet de vie»
- un soutien pour les démarches dans la jungle administrative et fiscale
- une mise en réseau professionnel pour par exemple confronter l'idée d'un projet à la réalité agricole (stage paysan...) ou acquérir des techniques et se faire un réseau
- un suivi pendant la phase de démarrage de l'activité
- des formations en gestion et comptabilité pour prendre les bonnes décisions

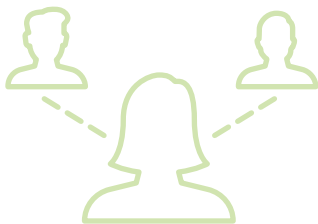
NOS RÉSEAUX



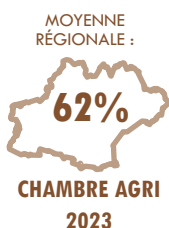
QUI SONT LES PAYSANS ET PAYSANNES DU RÉSEAU TERRES VIVANTES ?



Une **parité**
homme-femme
bien au dessus de la moyenne :
47% de femmes



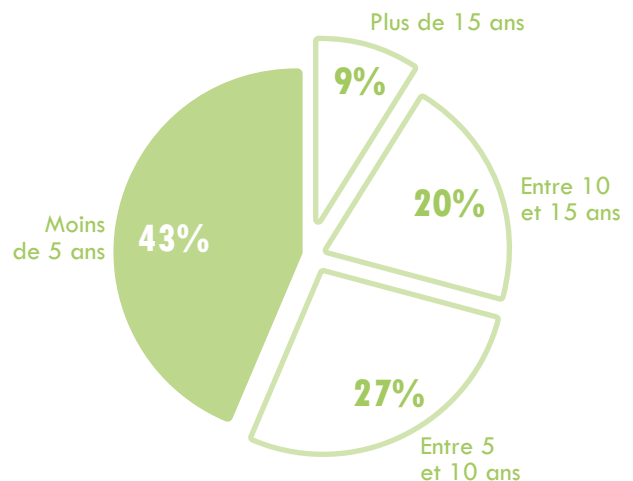
89%
d'installations
hors cadre familial
souvent non issues du milieu agricole
et après une reconversion
professionnelle.



57% sans
Dotation Jeune
Agriculteur
Pour des questions d'âge
supérieur à 40 ans ou par choix

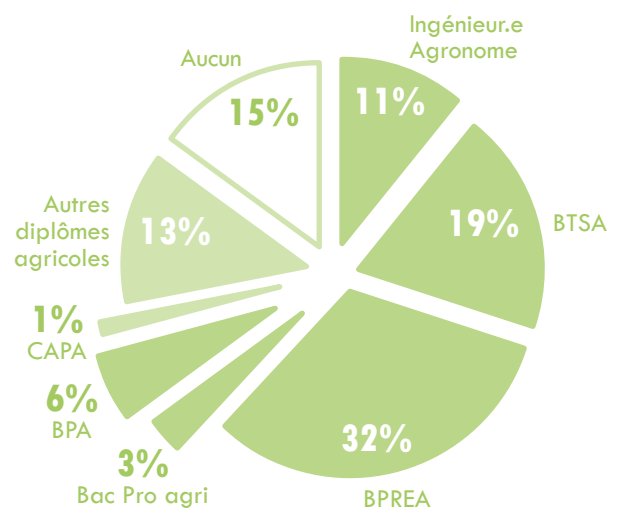
Des paysan.nes récemment installé.es

(en lien avec notre activité d'accompagnement à l'installation).



Des paysan.nes diplômé.es !

85% diplômé.es agricoles, dont
près de **70%** avec un diplôme
égal ou supérieur au niveau 4 (bac).



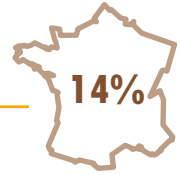
QUELS TYPES DE FERMES ONT-ÉTÉ DÉVELOPPÉES ? (FERMES DE NOTRE ÉCHANTILLON)



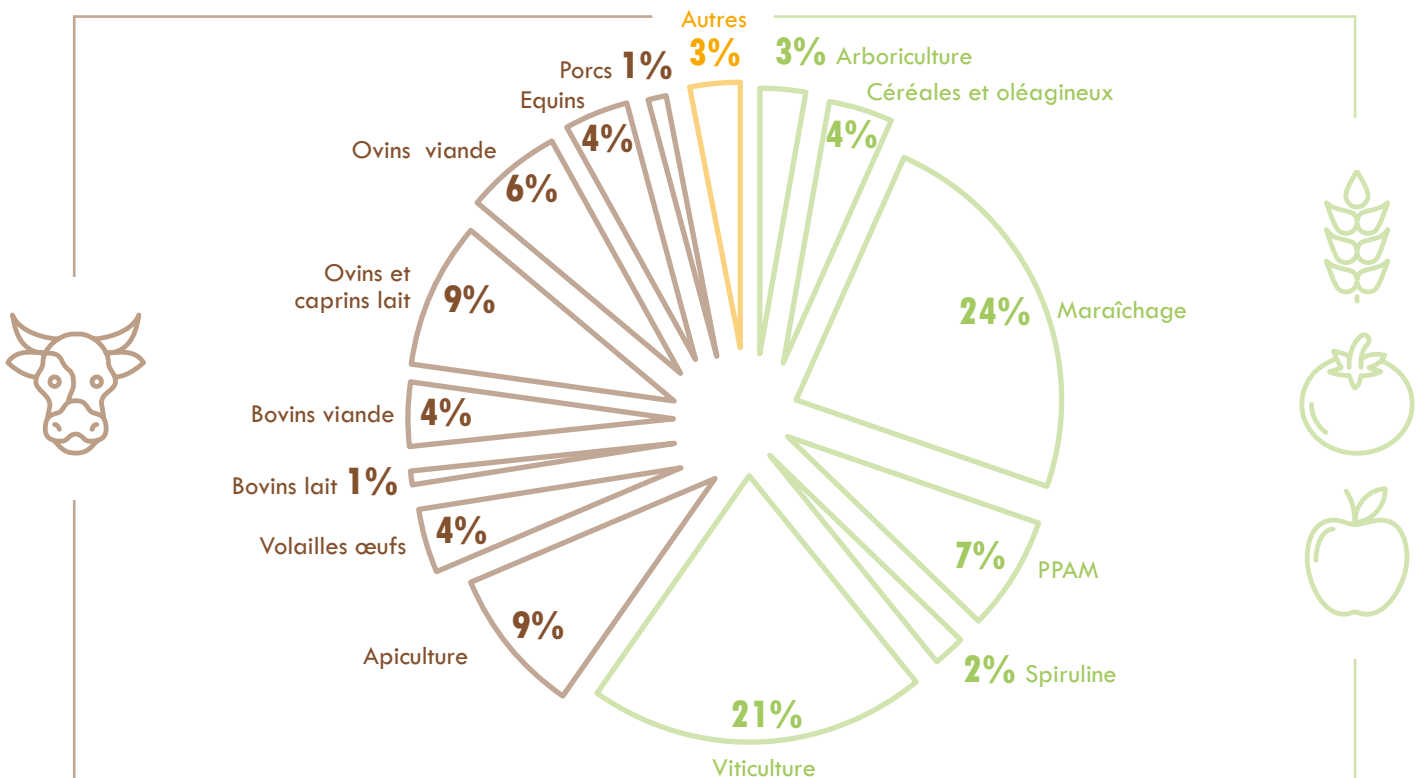
Des fermes

**majoritairement bio :
80%**

MOYENNE
NATIONALE :



Activités de production



Des fermes diversifiées à forte valorisation



**43% avec
plusieurs ateliers
de production**

(notamment les Plantes à Parfum aromatiques et Médicinales (PPAM) et le maraîchage).



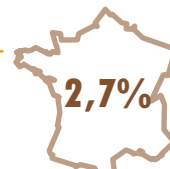
**59% avec
transformation
des productions**

(vinification, séchage, distillation, fromagerie, etc.)



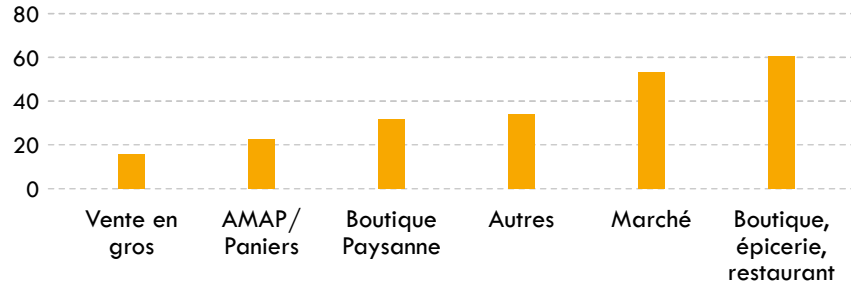
**15%
d'agritourisme**

MOYENNE
NATIONALE :



Type de commercialisation

92% de commercialisation en vente directe



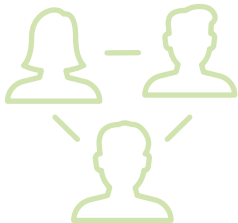
Formes sociales, juridiques et fiscales

Une **proportion non négligeable de société** notamment en élevage

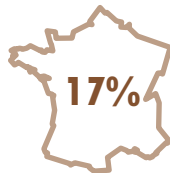
22% de GAEC*

Filière animale : 35%

Filière végétale : 14%



MOYENNE NATIONALE :



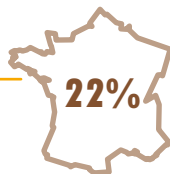
RICA 2022

Le régime fiscal majoritaire est celui du

Micro Bénéfice Agricole : 85%



MOYENNE NATIONALE :



RICA 2022

Une grande majorité de paysan « professionnel »



20%

cotisant-es solidaires en installation progressive

80%

agriculteur.ices à titre principal

Des sources de revenus extérieurs nécessaires

Au démarrage de l'installation, des sources de revenus extérieures à l'exploitation sont nécessaires pour s'assurer un revenu régulier.

14%

cumulent une **seconde activité non-agricole**

35%

bénéficient du

salaire d'un-e conjoint-e

32%

bénéficient d'une **allocations** (RSA, ARE ou ASS.)

ANALYSE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES : DES FERMES RENTABLES ET PLUS EFFICACES ÉCONOMIQUEMENT QUE LA MOYENNE NATIONALE

**Moyenne EBE
par UTANS* :
19 512€**

(sans cotisation MSA
en charge)



L'excédent brut d'exploitation (EBE) est un élément comptable central pour **évaluer concrètement la performance productive** d'une entreprise, indépendamment de ses politiques d'investissement et de financement.

Calcul de l'EBE :

$$\begin{aligned} \text{EBE} = & \text{Chiffre d'affaires} \\ & - \text{Achats consommés} \\ & - \text{Charges de Personnel} - \text{Impôts et taxes} \\ & + \text{Subventions d'exploitation.} \end{aligned}$$

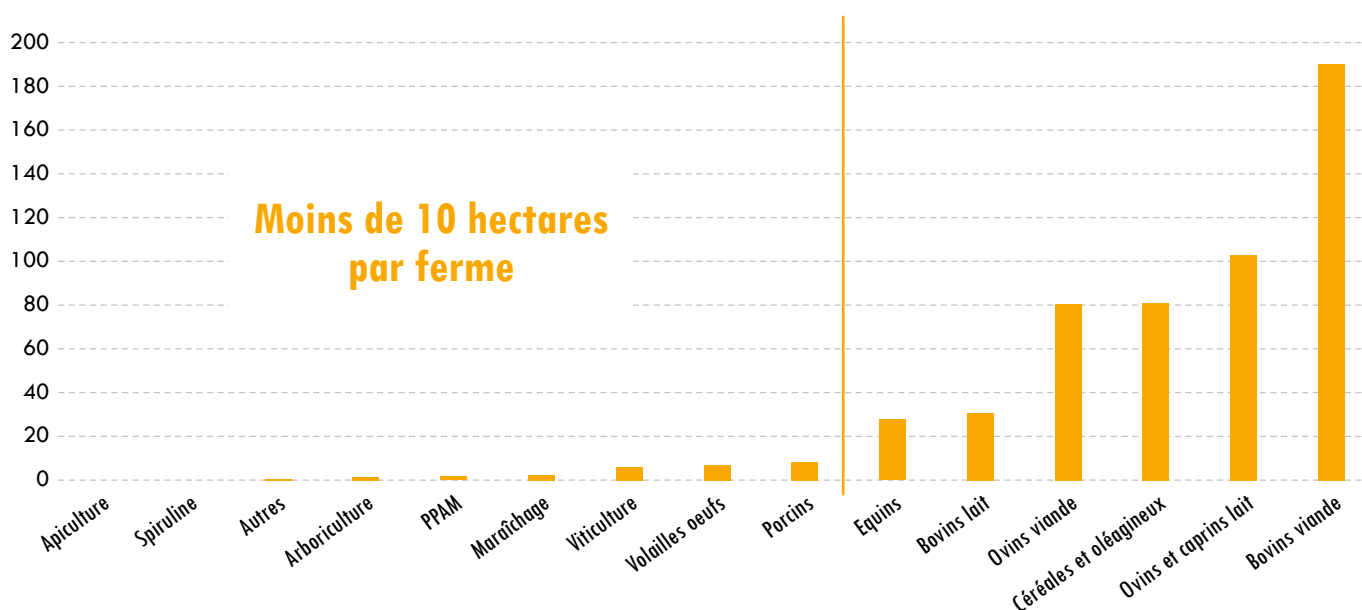
*UTANS : Unité de Travail Annuel Non Salariné (moyenne de 1.3 par ferme)

** Chiffres du RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole 2019 : dernière donnée publiée disponible pour les fermes ayant un produit inférieur au seuil fiscal du Micro BA.

DES FERMES ÉCONOMES ET PERFORMANTES

Une économie en terme de foncier

Taille moyenne des fermes en hectares selon les activités



Les paysans du réseau Terres Vivantes ont choisi des activités qui demandent peu de foncier : **moins de 10 hectares par ferme** pour la majorité des activités, en dehors des productions bovin, ovin, caprin et céréales.

Une productivité économique de la terre exceptionnelle (VA / ha)

Valeur ajoutée :
14 008€ / ha



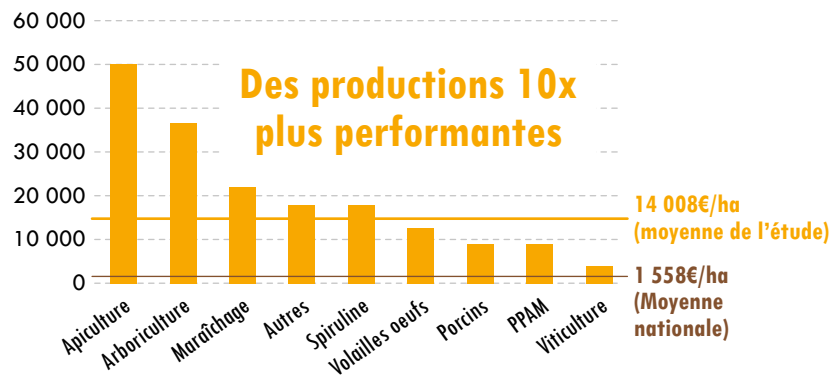
La valeur ajoutée moyenne (productions - charges hors coût de la main d'œuvre) de notre échantillon est

10 fois supérieure
à la moyenne nationale.

Certaines activités sont encore plus performantes.
La valeur ajoutée par hectare du

maraîchage est
15 fois supérieure
à la moyenne nationale.

Zoom des moyennes de VA/ha des activités peu aidées par la PAC



Prix moyen des terres : 8 000€ / ha
dans l'Hérault et les Pyrénées Orientales



PROPOSITION 1

Soutenir l'installation des fermes paysannes pour optimiser l'utilisation et la valorisation du territoire :

- Revoir les critères de priorité pour l'accès à la terre
- Soutien aux collectivités pour faciliter l'accès au foncier (animation foncière, portage foncier, négociation des prix, limiter les agrandissements de fermes lors des transmissions)

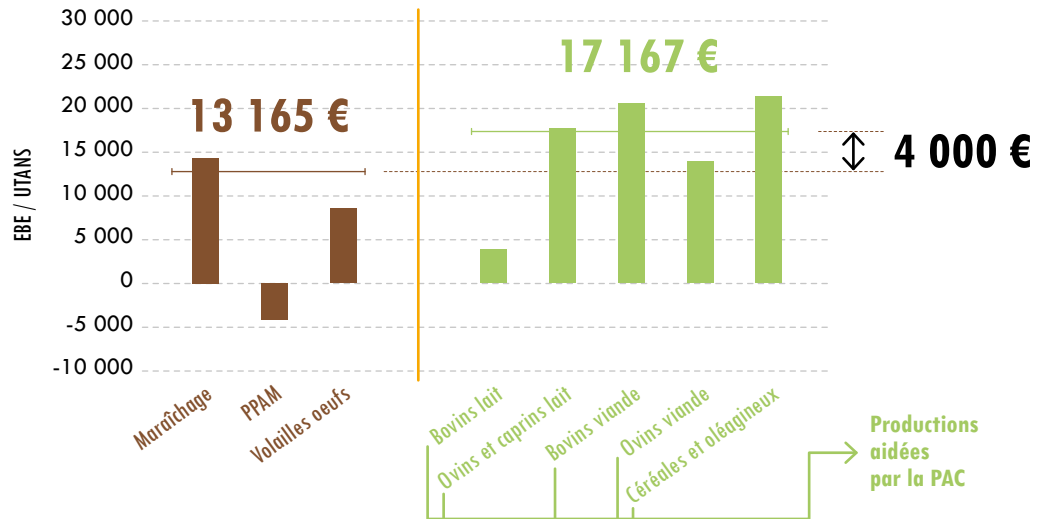
3

CONTINUONS À SOUTENIR L'AGRICULTURE PAYSANNE

UNE DISPARITÉ DE RÉSULTATS* SELON LES ACTIVITÉS ET LE SOUTIEN DE LA PAC

Les activités comme le **maraîchage**, l'élevage des volailles et de PPAM, qui représentent une forte proportion des fermes (35%) de notre réseau, ne perçoivent quasiment aucune aide de la PAC. Leurs résultats sont alors inférieurs de 4 000€ à ceux des productions aidées.

*EBE/UTANS en fonction des activités



La répartition est très inégale et 8% des exploitations perçoivent plus de 50% des subventions allouées par la PAC. Et la nouvelle PAC n'a pas changé la tendance.

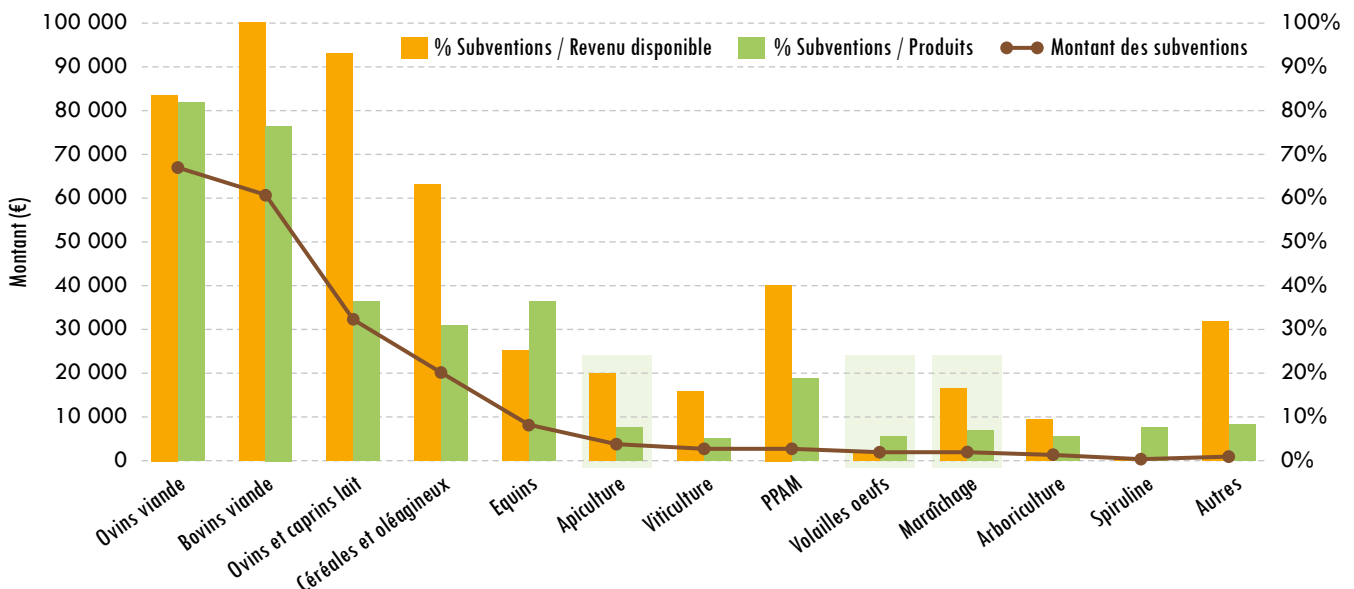


69% des paysan-nes ne sont pas satisfait-es des revenus issus de leur ferme.

PROPOSITION 2

Instaurer une aide au revenu annuel de 4 000 € minimum pour les activités agricoles non aidées par la PAC pour rééquilibrer les aides à la production.

Subventions en fonction des activités



DES CHARGES DE TRAVAIL PROBLÉMATIQUES



60% des paysan·nes **ne sont pas satisfait·es de leur charge de travail**. Les maraicher·es sont particulièrement touché·es par la surcharge de travail, et ont des besoins en main d'œuvre importants qu'ils ne peuvent pas financer.

PROPOSITION 3

Mettre en place un soutien à l'embauche pour soulager les paysan·nes

UNE PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE À SOUTENIR

L'échantillon de l'étude étant en majorité en bio (80%), nous pouvons affirmer que l'EBE/UTA est plus faible pour les fermes certifiées AB qu'en conventionnel. Le prix des intrants est plus élevé en bio et ce sont des systèmes très consommateurs en main d'œuvre. La valorisation des produits ne permet pas de compenser les surcoûts liés aux pratiques biologiques.

PROPOSITION 4

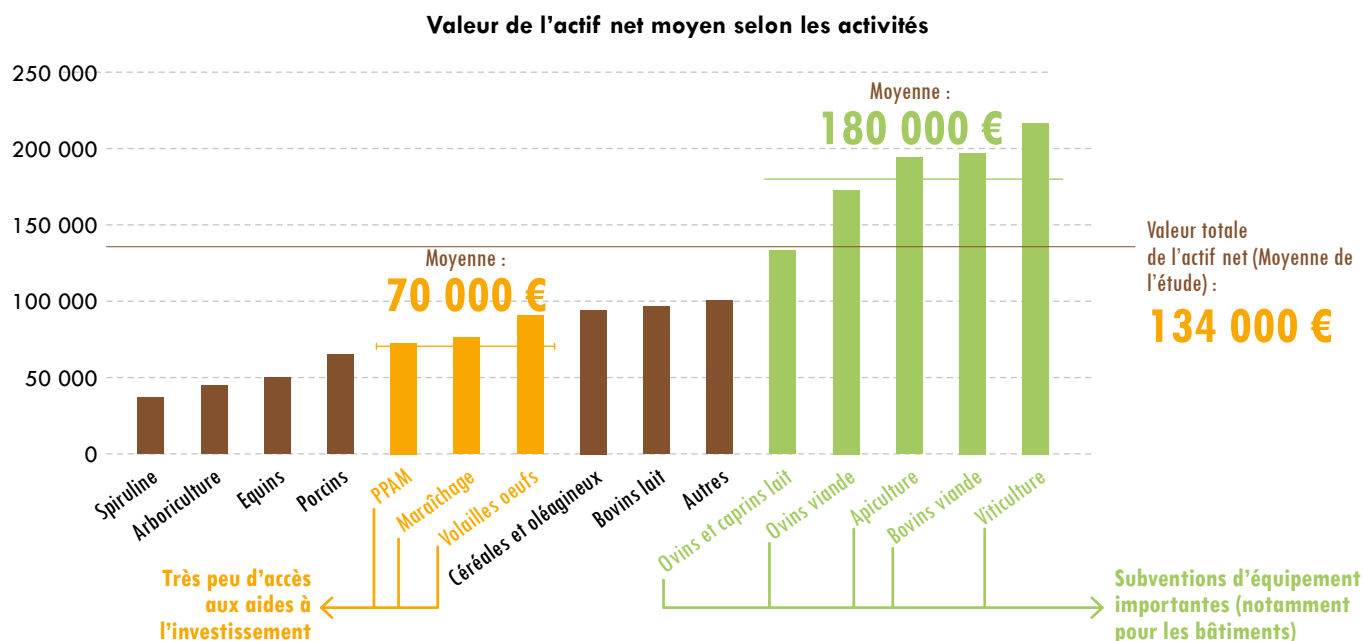
Renforcer les aides à la production en agriculture biologique pour soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysan : renforcement du crédit d'impôt bio à 6 000€ minimum.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS NON SOUTENUS

La valeur totale de l'actif net (= valeur de l'entreprise : bâtiment, matériel, animaux, stocks de produits, disponibilités financières) est en moyenne de 134 000 € ! Le type d'investissement varie selon le type d'activité (bâtiments d'élevage, locaux de transformation, cave de vinification, miellerie, etc.)

Cela correspond au montant à terme des investissements et non ceux réalisés au démarrage. Malgré le fait que les besoins sont non négligeables, les paysans privilégient la progressivité pour limiter l'endettement.

Ils et elles investissent souvent dans du matériel d'occasion ou dans des postes non aidés comme l'irrigation, les bâtiments légers.



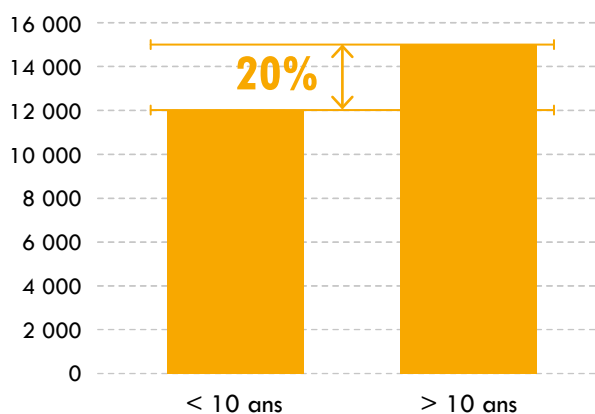
PROPOSITION 5

- Aider aussi les activités végétales (hors viticulture et grandes cultures) notamment pour les investissements pour l'accès à l'eau et l'irrigation
- Financer le matériel d'occasion
- Réduire les planchers minimum et revoir à la hausse les taux d'intervention des aides régionales à l'installation

Adapter les aides à l'investissement pour favoriser une agriculture paysanne.

DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES LORS DE L'INSTALLATION

Prélèvement privé moyen selon l'âge de la ferme



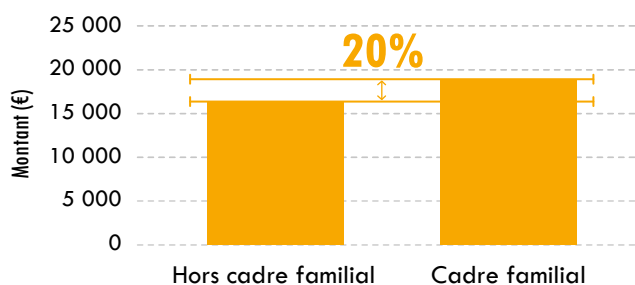
Le prélèvement pour le revenu privé moyen des fermes de moins de 10 ans est inférieur de 20% aux fermes plus anciennes. Notons que comme 80% des fermes sont en agriculture biologique, la plupart des paysans disposaient en plus de leur prélèvement privé d'un crédit d'impôt bio à 3 500€.

PROPOSITION 6

Soutenir davantage la phase d'installation.

Renforcer les aides existantes (DJA, DNA et ACJA) : augmenter leur montant d'intervention et assouplir les critères d'âge et d'exigence en formation.

EBE/UTA des fermes installées en cadre familial ou non



L'excédent brut moyen par unité de travail annuel non salarié (EBE/UTANS) des installations hors cadre familial est inférieur de plus de 20% par rapport aux installations dans un cadre familial.

PROPOSITION 7

Aider davantage les hors cadre familiaux dans le cadre de leur installation pour installer des fermes rentables plus rapidement.

DES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES POUR LES FEMMES

Les femmes choisissent des filières végétales (notamment en production de PPAM), avec des taux plus importants de diversification, d'agrotourisme, de pluriactivité et travail à l'extérieur.

Les femmes paysannes sont globalement moins diplômées que les hommes et sollicitent moins les dispositifs d'aide à l'installation. Elles sont tout autant performantes économiquement que les hommes mais se prélèvent des revenus moins élevés (voir détails dans le document sur les femmes).

PROPOSITION 8

Accorder un soutien particulier aux femmes lors de leur installation pour renforcer leurs revenus.

4 CONCLUSION

Cette étude n'évalue pas statistiquement l'impact de l'agriculture paysanne sur les territoires mais elle démontre qu'elle permet une bonne valorisation du foncier.

Ce type d'agriculture joue un rôle économique, social, local et écologique en toute autonomie et s'assurant de sa transmissibilité et de la bonne répartition des ressources.

Les fermes paysannes du réseau Terres Vivantes sont viables, performantes économiquement, respectueuses de l'environnement et dynamisent les territoires.

Les collectivités soutiennent l'agriculture paysanne au travers de dispositifs existants mais certaines aides et dispositifs mériteraient d'être créés ou renforcés. La pérennité de ces fermes dépend de la volonté de soutien politique.

Terres vivantes propose plusieurs pistes d'action :

- **Créer des aides spécifiques aux fermes diversifiées, pluriactives et qui valorisent de la production par de la transformation ou de l'agrotourisme**
- **Renforcer les aides pour l'agriculture biologique**
- **Adapter les modalités des aides à l'investissement pour ces fermes et plus spécifiquement sur l'eau, en supprimant les planchers, en augmentant le taux d'intervention et en autorisant les achats de matériels d'occasion**
- **Augmenter le montant des aides à l'installation et augmenter le soutien spécifique à l'installation féminine et aux Hors Cadre Familiaux**
- **Créer un soutien aux revenus et à l'embauche pour les activités peu ou pas aidées par la PAC**

Soutenir les fermes paysannes qui participent aux objectifs de transitions écologiques



Terres Vivantes

POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET SOLIDAIRE

2 antennes

TERRES VIVANTES - Hérault

6, rue filandière
34800 CLERMONT L'HERAULT
Tél. 04 67 96 41 05

Email : bureau.tv3466@gmail.com

TERRES VIVANTES - Pyrénées Orientales

Maison des Entreprises, Espace Alfred Sauvy
66500 PRADES
Tél. 06 34 45 09 48

Email : terres.vivantes.66@gmail.com

www.terresvivantes.org